

Publié le 15 novembre 2012

La mobilité un enjeu stratégique global

Nombre de collectivités locales développant ou restructurant leurs réseaux de transports afin d'améliorer les déplacements de leurs concitoyens, la mobilité apparaît bien comme un enjeu stratégique global. Souvent pionnières dans les réseaux, comment les Epl peuvent-elles jouer un rôle plus important pour devenir des développeurs globaux de territoire ?



La séance animée par **Gaby Olmeta**, journaliste, et présidée par **Benoît Kandel**, 1er adjoint au maire de Nice et P-dg de la [Semiacs](#), a dégagé les principaux enjeux qui pèsent sur le transport public territorial, domaine d'action de nombreuses Epl. **Patricia Varnaison-Revolle**, chef de département déplacements durables au Certu, a mis en avant les nouveaux rapports que les particuliers entretiennent avec leur véhicule particulier. Notamment en apportant un cadrage sur l'augmentation de la fréquentation des transports en commun et sur le frémissement de changement de comportements quant à l'usage de l'automobile.

Michel Couture, directeur de la mobilité électrique d'EDF, a partagé cette analyse en soulignant la déconnexion entre l'usage et la propriété du véhicule qui s'accroît ; et c'est d'ailleurs dans cette direction que le développement de la voiture électrique se positionne. Si la voiture se pense en termes de pratiques, elle fut aussi abordée par le biais des infrastructures. Le stationnement (qui représente par ailleurs la grande majorité de l'existence du véhicule) a été évoqué en voirie comme en parking. **Benoît Kandel** a présenté les innovations de la ville de Nice, renforcées dans leur application par la présence d'une Sem pilotant le programme sur le territoire communal. Puis **Pascale Pécheur**, directrice du pôle réseau et de la mission mobilité urbaine de la Scet, a interrogé le futur des parkings, équipements lourds au cœur des villes. Les pistes de maximisation de ces infrastructures seraient un partage entre le jour les entreprises et la nuit les riverains, visant de la sorte à une utilisation maximale des places de stationnement. Le maillage du territoire par les transports publics a été abordé par le prisme du tram pour les communes de Montpellier par **Jean-Luc Frizot**, directeur général de la [Tam](#), et du Mans par **Jean-François Soulard**, P-dg de la [Setram](#)

et vice-président de la Communauté urbaine Le Mans Métropole. Toutefois, comme ils l'ont fait remarquer, pour certains espaces du territoire, il semble plus pertinent de mettre en place des bus. Ainsi les transports en commun se doivent d'être complémentaires. C'est bien cette vision qu'a **Jean Ghedira**, directeur de la région SNCF Languedoc-Roussillon, du réseau dont il a la responsabilité. Cette complémentarité promue se doit aussi de trouver un juste territoire de gouvernance. Ce point soulevé par **Jean-François Retière**, vice-président de Nantes Métropole, en charge des déplacements, a trouvé écho auprès de tous les intervenants sur la définition d'un territoire pertinent de la mobilité, et donc des collectivités organisatrices.

« C'est vers l'intermodalité que la réflexion doit tendre », en soulignant l'importance du concept, **Yves Contassot**, conseiller de Paris et président de la [Saemes](#), appelle à un changement de paradigme ; de la conception de l'infrastructure du transport, il s'agit dorénavant de concevoir cette intermodalité qui fera le transport public de demain. Cette promotion des connexions doit s'allier avec un renforcement des services, qui mènera à la ville intelligente.

La séance s'est terminée avec une présentation de **Lars Boehme**, directeur général de Uckermärkische Verkehrsgesellschaft mbH, du projet Kombibus. Dans cette région allemande où la population décline tant en nombre qu'en âge, les collectivités locales ont repris un concept scandinave consistant à l'intégration de transports de marchandises dans les bus de desserte de passagers. Cette expérimentation a été la parfaite illustration des réponses innovantes que les Epl développent face aux problématiques actuelles du transport public territorial.

Par Grégory GUILLEMET